



| | |
|---|--|
| DIVISION DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX DIRECTION DES PRODUITS VÉGÉTAUX AGENCE CANADIENNE D'INSPECTION DES ALIMENTS 59, Promenade Camelot Ottawa (Ontario), Canada K1A 0Y9 (Tel : 613-225-2342; FAX : 613-228-6602) | D-98-05 |
| | (DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR) 12 avril 2006 (2^e révision) |
| Titre: Exigences phytosanitaires relatives à l'importation de raisin frais en provenance d'Australie | |

Notre référence

OBJET:

La présente directive énonce les conditions à respecter par les importateurs de raisin frais en provenance d'Australie.

La présente directive a été révisée puisque la période d'essai se terminant le 29 novembre 2003 a été complétée avec succès.